

Guide d'Implantation pour PME en Afrique : Aspects Juridiques et Pratiques

Ce document présente un guide complet pour les entrepreneurs et PME françaises souhaitant s'implanter dans six pays africains à fort potentiel économique : Maroc, Côte d'Ivoire, Sénégal, Cameroun, Kenya et Afrique du Sud. Vous y trouverez les formes juridiques recommandées, les procédures de création d'entreprise, les obligations post-constitution, ainsi que les avantages pratiques et conseils spécifiques pour chaque pays. Que vous soyez dans l'industrie, les services ou le commerce, ce guide vous aidera à comprendre les spécificités juridiques et administratives essentielles pour réussir votre implantation en Afrique.

LEGAL
GROWTH

Maroc : Cadre juridique et formes d'entreprises

1

Société à Responsabilité Limitée (SARL)

Structure idéale pour les PME industrielles avec un à 50 associés

- Responsabilité limitée aux apports
- Aucun capital minimum requis (capital symbolique possible)
- Simplicité de constitution et de gestion

2

Société par Actions Simplifiée (SAS)

Structure flexible adaptée aux projets nécessitant une gouvernance souple

- Liberté statutaire importante
- Adapté aux joint-ventures et partenariats
- Fonctionnement personnalisable

3

Succursale

Extension d'une société étrangère sans personnalité juridique propre

- Simplicité opérationnelle
- Contrôle direct par la maison-mère
- Solution temporaire ou pour projets limités

Au Maroc, le choix de la forme juridique dépendra principalement de vos objectifs d'implantation et de votre stratégie à long terme. La SARL reste le véhicule privilégié par les PME françaises en raison de sa simplicité et de sa flexibilité. Un capital symbolique est légalement possible, mais un montant raisonnable est recommandé pour assurer la crédibilité auprès des partenaires, fournisseurs et autorités locales. Pour les structures nécessitant une grande flexibilité dans la gouvernance, la SAS constitue une alternative intéressante, particulièrement adaptée aux projets impliquant plusieurs investisseurs avec des rôles différenciés.

Maroc : Procédure de création d'entreprise

Réservation de la dénomination sociale

Vérification et réservation du nom commercial auprès de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC)

Rédaction et dépôt des statuts

Rédaction sous seing privé (notaire facultatif) définissant la structure, l'objet social et les règles de fonctionnement

Dépôt du dossier unique au CRI

Soumission au Centre Régional d'Investissement du dossier complet pour l'immatriculation, l'obtention de l'identifiant fiscal et l'inscription à la CNSS

Publication de l'avis de constitution

Publication légale dans un journal d'annonces légales et au Bulletin Officiel

La création d'entreprise au Maroc est centralisée via le Centre Régional d'Investissement (CRI), guichet unique qui simplifie considérablement les démarches administratives. Le délai moyen de création est de 5 à 10 jours ouvrés, mais peut varier selon la complexité du dossier et la région d'implantation. Le processus a été significativement modernisé ces dernières années, avec la possibilité d'effectuer de nombreuses démarches en ligne via les plateformes de l'OMPIC et du CRI. Pour les investisseurs étrangers, le CRI offre également un accompagnement personnalisé pour faciliter l'implantation et l'obtention des autorisations sectorielles éventuellement nécessaires.

Maroc : Avantages et obligations post-constitution

Obligations post-constitution

- Déclaration des bénéficiaires effectifs au registre central dans le mois suivant l'immatriculation
- Tenue d'une assemblée générale annuelle dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice
- Dépôt obligatoire des comptes annuels au greffe du tribunal de commerce
- Nomination d'un commissaire aux comptes obligatoire si le chiffre d'affaires dépasse 50 millions MAD
- Respect des obligations fiscales (IS, TVA, IR) et sociales (CNSS)

Avantages pratiques pour les PME

- Guichet unique CRI et démarches dématérialisées via la plateforme de l'OMPIC
- Zones franches et zones d'accélération industrielle offrant des avantages fiscaux attractifs: IS à 0% pendant 5 ans puis taux réduit de 15%, exonération de TVA et de droits de douane sur les équipements
- Programme de subventions à l'investissement industriel incluant des primes à l'investissement et des aides à la formation
- Infrastructures de qualité et position géographique stratégique entre l'Europe et l'Afrique

Conseil pour les PME françaises

Il est vivement recommandé de travailler avec un conseil local (avocat, expert-comptable) pour sécuriser les démarches administratives et fiscales. Profitez des guichets uniques pour simplifier vos formalités et intégrez-vous dans les réseaux d'affaires franco-marocains pour accélérer votre ancrage local. Pensez également à explorer les avantages des zones franches, particulièrement adaptées aux activités industrielles orientées vers l'export.

Côte d'Ivoire : Cadre juridique et procédure de création

Formes juridiques recommandées

En droit OHADA applicable en Côte d'Ivoire:

- SARL - L'Acte uniforme OHADA n'impose plus que 5000 FCFA de valeur nominale par part, mais la pratique bancaire/fiscale reste à 1 000 000 FCFA pour une SARL
- SAS - Capital libre, grande flexibilité de gouvernance
- Succursale - Possible mais généralement convertie en filiale après 2 ans

Procédure via le CEPICI

Guichet unique du Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire:

1. Rédaction des statuts sous seing privé (possible via formulaire DSV)
2. Enregistrement fiscal gratuit pour les petits capitaux
3. Dépôt du dossier unique au CEPICI pour l'inscription au RCCM, l'obtention du NIF et l'immatriculation CNPS

Délai: 24 heures à Abidjan

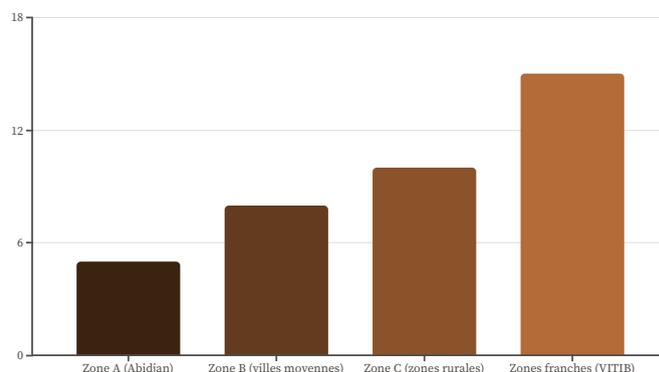
La Côte d'Ivoire, membre de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires), offre un cadre juridique harmonisé avec 16 autres pays africains. Cette harmonisation facilite grandement l'expansion régionale pour les entreprises qui s'y implantent. Le processus de création d'entreprise a été considérablement simplifié grâce au CEPICI, qui centralise toutes les formalités en un lieu unique. Les entrepreneurs français apprécient particulièrement la rapidité du processus, qui compte parmi les plus efficaces d'Afrique, ainsi que son coût réduit (moins de 35 000 FCFA, soit environ 53 euros).

Pour la majorité des PME françaises, la SARL reste la forme privilégiée en raison de sa simplicité de gestion. La SAS est préférée pour les structures nécessitant une organisation plus flexible, notamment les joint-ventures ou les filiales de groupes internationaux.

Côte d'Ivoire : Obligations et avantages pour les PME

Obligations post-constitution

- Déclaration des bénéficiaires effectifs (le registre central est en cours de déploiement)
- Tenue d'une assemblée générale ordinaire dans les 6 mois suivant la clôture
- Dépôt des comptes annuels au greffe du tribunal
- Commissaire aux comptes obligatoire si deux des trois seuils suivants sont dépassés: CA > 250 millions FCFA, bilan > 125 millions FCFA, effectif > 50 employés
- Déclarations fiscales mensuelles (TVA) et annuelles (IS)



Exonérations d'IS selon le Code des Investissements ivoirien et la localisation

📄 Avantages pratiques pour les PME françaises

La Côte d'Ivoire offre des atouts significatifs: création ultra-rapide (24h) et à coût réduit, avantages fiscaux généreux via le Code des investissements (exonération d'IS de 5 à 15 ans selon la zone), allègements douaniers, et zones franches sectorielles comme le VITIB (Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie) et divers parcs industriels. Le pays bénéficie également d'infrastructures en amélioration constante et d'un marché dynamique de 26 millions d'habitants.

Pour maximiser les chances de succès, il est recommandé aux PME françaises de profiter pleinement de l'accompagnement du CEPICI, de préparer tôt le dossier d'agrément aux incitations fiscales, et de porter une attention particulière à la formation du personnel local pour répondre aux standards industriels. L'intégration dans les réseaux d'affaires franco-ivoiriens constitue également un accélérateur précieux pour le développement commercial.

Sénégal : Cadre juridique et procédure de création



Formes juridiques adaptées

En droit OHADA applicable au Sénégal:

- SARL - La loi sénégalaise de 2018 a ramené le minimum légal à 100 000 FCFA (≈ 150€)
- SAS - Flexibilité statutaire, adaptée aux partenariats
- Succursale - Possible mais peu utilisée pour l'industrie



Guichet unique APIX

Bureau d'Appui à la Création d'Entreprise:

- Statuts sous seing privé (pour capital < 10M FCFA)
- Dossier unique pour RCCM, NINEA, sécurité sociale
- Plateforme Orbus pour immatriculation rapide



Délais et coûts

Procédure simplifiée et efficace:

- Délai officiel: 48 heures
- Possibilité d'immatriculation en 6 heures via Orbus
- Coût modéré: environ 40 000 FCFA (≈ 61€)

Le Sénégal, membre de l'OHADA comme la Côte d'Ivoire, offre un cadre juridique harmonisé facilitant l'expansion régionale. L'Agence pour la Promotion des Investissements et des Grands Travaux (APIX) joue un rôle central dans la simplification des démarches administratives pour les investisseurs. Son Bureau d'Appui à la Création d'Entreprise centralise toutes les formalités nécessaires à la création d'une société.

La dématérialisation des procédures via la plateforme Orbus a considérablement accéléré le processus d'immatriculation, qui peut désormais être réalisé en quelques heures dans les cas les plus simples. Cette efficacité administrative place le Sénégal parmi les pays africains les plus performants en matière de création d'entreprise selon le classement Doing Business. Pour les PME françaises, cela représente un gain de temps et d'efficacité significatif au démarrage de leurs activités.

Sénégal : Obligations et avantages pour les PME

Obligations post-constitution

- Inscription au Registre et déclaration des bénéficiaires effectifs
- Tenue d'une assemblée générale ordinaire annuelle
- Dépôt des comptes annuels au greffe
- Commissaire aux comptes obligatoire selon les seuils OHADA (identiques à ceux de la Côte d'Ivoire)
- Déclarations fiscales (IS au taux standard de 30%, TVA à 18%)
- Cotisations sociales (CSS, IPRES) pour les employés

Avantages pratiques

Zone Économique Spéciale de Diamniadio

- IS à 0% pendant 10 ans
- Exonérations TVA/douanes
- Infrastructures modernes

Code des Investissements

- Réductions d'IS
- Exonération TVA sur équipements
- Procédures douanières simplifiées

✔ Conseils pour les PME françaises

Pour réussir votre implantation au Sénégal, mobilisez l'APIX dès le début pour identifier les incitations adaptées à votre projet, respectez scrupuleusement les délais fiscaux et sociaux, et intégrez-vous dans le réseau d'affaires franco-sénégalais pour faciliter vos partenariats commerciaux. La présence historique française au Sénégal constitue un atout majeur pour les PME françaises qui peuvent s'appuyer sur un écosystème francophone bien établi.

Le Sénégal offre un environnement particulièrement favorable aux PME industrielles grâce à ses zones économiques spéciales comme celle de Diamniadio, qui combinent infrastructures modernes et avantages fiscaux significatifs. Le pays bénéficie également d'une stabilité politique reconnue et d'une main-d'œuvre qualifiée, notamment dans les domaines techniques. Les récentes découvertes de ressources gazières et pétrolières ouvrent également des perspectives intéressantes pour les entreprises du secteur et leurs sous-traitants. La position géographique du Sénégal en fait par ailleurs une porte d'entrée idéale vers l'Afrique de l'Ouest.

Cameroun : Cadre juridique et procédure de création

Préparation

Choix de la forme juridique (SARL ou SAS sous régime OHADA)

Capital : 100 000 FCFA. Certains CFCE exigent $\geq 100\,000$ FCFA déposés en banque

Rédaction des statuts sous seing privé (pour capital $< 10M$ FCFA)

Obtention des documents

Délai officiel: 72 heures

Récupération du dossier complet (RCCM, carte contribuable, etc.)

Déclaration d'existence auprès des administrations concernées

1

2

3

Dépôt au CFCE

Soumission au Centre de Formalités de Création d'Entreprises (guichet unique)

Formulaire unique pour RCCM, fiscalité, CNPS

Versement des frais d'immatriculation

Le Cameroun, également membre de l'OHADA, offre un cadre juridique similaire à celui de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. Les formes juridiques les plus adaptées pour les PME françaises sont la SARL et la SAS. La SA reste réservée aux projets de grande envergure en raison de ses exigences plus strictes en matière de gouvernance et de capital.

La création d'entreprise s'effectue via le Centre de Formalités de Création d'Entreprises (CFCE), guichet unique qui centralise toutes les démarches administratives. Le processus a été considérablement simplifié ces dernières années, avec un délai officiel de 72 heures pour l'obtention de tous les documents nécessaires. Bien que les démarches en ligne soient moins développées qu'au Maroc ou au Kenya, le système de guichet unique permet néanmoins de limiter les déplacements et les interlocuteurs administratifs.

Cameroun : Obligations et avantages pour les PME

Obligations post-constitution

- Déclaration au Registre Central des Bénéficiaires Effectifs
- Dépôt annuel des comptes au greffe du tribunal
- Commissaire aux comptes obligatoire si seuils OHADA dépassés
- Déclarations fiscales régulières (IS à 30%, TVA à 19,25%)
- Patente annuelle et autres taxes locales
- Cotisations sociales CNPS pour les employés

0%

IS en Zone Franche

Pendant les 10 premières années d'activité

5

Années

Réduction d'IS via le Code des investissements

150M

Habitants

Marché CEMAC accessible depuis le Cameroun

Avantages pratiques pour les PME

Le Cameroun offre plusieurs atouts majeurs: un Code des investissements attractif avec réduction d'IS pendant 5 ans et facilités douanières, un régime de Zone Franche Industrielle permettant de bénéficier d'un IS à 0% pendant 10 ans et du libre transfert de capitaux, et une position stratégique avec accès aux plateformes portuaires de Kribi et Douala, portes d'entrée vers le marché de la CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale).

Pour les PME françaises souhaitant s'implanter au Cameroun, plusieurs défis spécifiques méritent une attention particulière. Il est recommandé d'anticiper les besoins énergétiques en raison de possibles délestages dans certaines régions, de soigner la relation avec l'administration fiscale en s'appuyant sur des experts-comptables locaux, et d'exploiter le bilinguisme français-anglais du pays pour toucher l'ensemble du marché camerounais. Cette dimension bilingue constitue un atout distinctif du Cameroun, permettant aux entreprises de rayonner aussi bien dans l'espace francophone qu'anglophone d'Afrique centrale et de l'Ouest.

Kenya : Cadre juridique et procédure de création

Private Limited Company (Ltd)

Forme juridique idéale pour les PME au Kenya:

- Minimum un actionnaire (personne physique ou morale)
- Aucun capital minimum requis
- Responsabilité limitée aux apports
- Administration simplifiée avec un seul directeur possible

Procédure 100% en ligne

Via le portail eCitizen / Business Registration Service:

1. Réservation du nom commercial
2. Dépôt simultané des statuts (Model Memorandum)
3. Paiement des frais d'enregistrement ($\approx 10\,000$ KES, soit environ 80€)
4. Obtention du Certificate of Incorporation en 1-3 jours
5. Attribution automatique du PIN (Personal Identification Number) KRA

Le Kenya se distingue par sa procédure de création d'entreprise entièrement dématérialisée, l'une des plus modernes d'Afrique. Le portail eCitizen, couplé au Business Registration Service, permet aux entrepreneurs de réaliser toutes les démarches en ligne sans aucun déplacement physique. Cette digitalisation complète du processus a significativement réduit les délais et limité les risques de corruption, plaçant le Kenya parmi les pays africains les plus performants en matière de facilité de création d'entreprise.

La Private Limited Company (Ltd) constitue la forme juridique de prédilection pour les PME étrangères s'implantant au Kenya. Si la succursale d'une société étrangère est également possible, la filiale locale offre généralement plus d'avantages, notamment en termes d'accès aux marchés publics et d'intégration dans l'écosystème économique local. Le droit des sociétés kenyan, inspiré du modèle britannique, présente une grande flexibilité et une protection efficace des investisseurs minoritaires.

Kenya : Obligations et avantages pour les PME

Export Processing Zones

IS à 0% pendant 10 ans

TVA et droits de douane suspendus

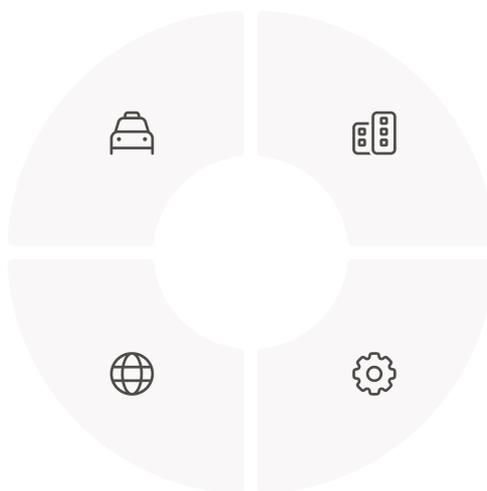
Procédures douanières simplifiées

Hub régional

Accès au marché est-africain

Infrastructure logistique développée

Main-d'œuvre anglophone qualifiée



Special Economic Zones

IS réduit à 15% pendant 10 ans

Infrastructures dédiées

One-stop shop pour les démarches

Déduction d'investissement

100% sur équipements industriels

Amortissement accéléré

Crédit d'impôt formation

Obligations post-constitution

- Registre et déclaration en ligne des bénéficiaires effectifs ($\geq 10\%$)
- Annual Return à soumettre chaque année
- Préparation des comptes selon les normes IFRS
- Audit obligatoire seulement au-delà des seuils "small company"
- Déclarations fiscales (IS à 30%, TVA à 16%)
- Cotisations au National Social Security Fund (NSSF) et au National Hospital Insurance Fund (NHIF)

Conseils pour les PME françaises

Pour réussir au Kenya, utilisez systématiquement le portail numérique pour toutes vos démarches administratives, élaborer une stratégie de contenu local et de formation pour améliorer votre acceptabilité sur le marché, et envisagez l'agrément Export Processing Zone (EPZ) ou Special Economic Zone (SEZ) pour optimiser votre fiscalité, particulièrement si votre activité est orientée vers l'export ou la transformation.

Le Kenya offre un environnement particulièrement propice aux PME industrielles et technologiques. Le pays se positionne comme le hub technologique de l'Afrique de l'Est, avec un écosystème numérique dynamique centré autour de Nairobi. Les infrastructures logistiques et de télécommunication comptent parmi les plus développées d'Afrique subsaharienne, facilitant tant les opérations locales que l'export. La main-d'œuvre kenyane, largement anglophone et bien formée, constitue également un atout majeur pour les entreprises nécessitant des compétences techniques ou managériales.

Afrique du Sud : Cadre juridique et procédure de création

Formes juridiques adaptées

Private Company (Pty) Ltd

Structure idéale pour les PME:

- Minimum un actionnaire et un administrateur
- Aucun capital minimum requis
- Responsabilité limitée aux apports
- Restrictions sur le transfert des actions

Public Company (Ltd)

Réservée aux grandes structures:

- Adaptée aux sociétés cotées
- Exigences de gouvernance plus strictes
- Minimum trois administrateurs
- Possibilité d'offre publique d'actions

Procédure de création en ligne

La création d'entreprise s'effectue entièrement en ligne via le portail CIPC / BizPortal:

1. Réservation de nom commercial et soumission du MOI standard (Memorandum of Incorporation)
2. Paiement des frais (environ 125 ZAR, soit 7€)
3. Obtention du Certificate of Incorporation sous 48 heures
4. Attribution automatique d'un numéro fiscal SARS

L'Afrique du Sud offre l'un des environnements juridiques les plus sophistiqués et les plus stables du continent africain. Son système juridique, combinant droit romain-hollandais et common law britannique, assure une protection efficace des investissements et une grande prévisibilité juridique. Pour les PME françaises, la Private Company (Pty) Ltd constitue le véhicule d'investissement le plus approprié, alliant simplicité administrative et protection juridique.

La procédure de création d'entreprise, entièrement dématérialisée via le portail de la Companies and Intellectual Property Commission (CIPC), figure parmi les plus rapides et les moins coûteuses au monde. Cette efficacité administrative reflète la maturité de l'écosystème d'affaires sud-africain et facilite considérablement l'implantation des entreprises étrangères.

Afrique du Sud : Obligations et avantages pour les PME



Zones économiques spéciales

L'Afrique du Sud propose plusieurs SEZ offrant un IS réduit à 15% (contre 27% normalement), des exonérations douanières, et des infrastructures de qualité. Ces zones sont spécialisées par secteur (automobile, agroalimentaire, etc.) et constituent des pôles d'excellence.



Incitations R&D

Le pays offre une déduction fiscale majorée de 150% pour les dépenses de R&D, ainsi que des subventions dédiées à l'innovation industrielle. Des programmes comme le Critical Infrastructure Programme et les grants du DTIC (Department of Trade, Industry and Competition) soutiennent activement les investissements productifs.



Politique B-BBEE

Le Broad-Based Black Economic Empowerment est un système de notation des entreprises selon leur contribution à la transformation économique. Un bon score B-BBEE, obtenu via l'actionnariat, la formation, les achats locaux et le développement social, est crucial pour accéder aux marchés publics et privés.

Obligations post-constitution

- Soumission de l'Annual Return au CIPC
- Déclaration des bénéficiaires effectifs (> 5%)
- Audit conditionné au Public Interest Score (PIS), basé sur le chiffre d'affaires, l'effectif et l'actionnariat
- Déclarations fiscales: IS à 27%, TVA à 15% (si CA > 1M ZAR)
- Respect des politiques B-BBEE pour accéder aux marchés publics et à certains marchés privés
- Conformité aux normes strictes en matière de santé, sécurité et environnement

Conseils pour les PME françaises

Pour réussir en Afrique du Sud, préparez une stratégie B-BBEE dès le départ (partenariats locaux, formation, achats auprès de fournisseurs certifiés), assurez-vous de la conformité aux normes HSE et environnementales qui sont parmi les plus strictes d'Afrique, et envisagez d'implanter votre activité dans une SEZ pour bénéficier d'avantages fiscaux significatifs et d'infrastructures de qualité.

L'Afrique du Sud offre aux PME françaises un marché intérieur diversifié de plus de 60 millions d'habitants avec un pouvoir d'achat significatif, des infrastructures logistiques solides (routes, ports, aéroports, télécommunications), et une position stratégique comme porte d'entrée vers l'Afrique australe. Le pays présente cependant des défis spécifiques, notamment liés aux coupures d'électricité (load shedding) et aux exigences du B-BBEE, qui nécessitent une préparation minutieuse.

Conclusion : Clés de succès pour l'implantation en Afrique

Création d'entreprise simplifiée

Les six pays étudiés ont considérablement modernisé leurs procédures de création d'entreprise à travers des guichets uniques, l'absence de capital minimum ou la possibilité d'un capital symbolique, et des plateformes en ligne (e-filing). Ces évolutions facilitent l'implantation rapide des PME françaises.

Exploitation des dispositifs

La connaissance approfondie et l'utilisation optimale des dispositifs disponibles (guichets uniques, programmes d'incitation, zones économiques spéciales) peuvent faire la différence entre un projet rentable et un échec. Une veille active sur ces opportunités est essentielle.

Stratégie d'intégration

L'acceptabilité et la pérennité d'un projet dépendent largement de la stratégie d'intégration locale: formation du personnel, respect des exigences de contenu local, et participation active aux réseaux d'affaires. Cette dimension humaine et relationnelle est souvent sous-estimée mais déterminante.

Transparence accrue

L'ensemble des pays ont renforcé leurs exigences en matière de transparence, avec la mise en place de registres des bénéficiaires effectifs et d'obligations d'audit proportionnelles à la taille des entreprises. Cette évolution, bien que créant de nouvelles obligations, renforce la sécurité juridique globale.

Incitations attractives

Chaque pays propose des incitations significatives pour l'industrie, incluant des zones franches ou économiques spéciales, des taux d'IS réduits ou nuls pendant plusieurs années, et divers programmes de subventions. Ces dispositifs peuvent considérablement améliorer la rentabilité des projets d'implantation.

Accompagnement local

Le succès d'une implantation repose largement sur un accompagnement local de qualité dans les domaines juridique, fiscal et RH. Le choix de partenaires fiables (avocats, experts-comptables, consultants) constitue un investissement crucial pour sécuriser le développement à long terme.



Accompagnement expert pour votre implantation en Afrique

Ce guide vous a offert un aperçu des aspects juridiques et pratiques essentiels pour une implantation réussie de votre PME sur le continent africain. Chaque pays présente des opportunités uniques et des exigences spécifiques qui, bien que simplifiées par des réformes, nécessitent une expertise pointue pour être pleinement exploitées.

Pour transformer ces informations en actions concrètes et naviguer les spécificités de chaque marché avec assurance, un accompagnement juridique sur mesure est indispensable.

Cette présentation vous a été offerte par **Legal Growth**, un cabinet d'avocats expert en droit international des affaires. Forts de notre expérience et de notre connaissance approfondie des cadres législatifs africains, nous vous accompagnons à chaque étape de votre développement, de la structuration de votre entité juridique à la gestion de vos obligations post-constitution.

Prendre rendez-vous avec Legal Growth

<https://legalgrowth.fr>

LEGAL
GROWTH

